

L'environnement en l'an 2000

Michel d'Ornano

2000 : Le souci du long terme est-il indispensable lorsqu'on est ministre chargé de l'Environnement ?

M. d'O. : A première vue, il pourrait sembler que le souci du long terme n'apparaisse pas comme vital pour un ministre chargé de l'Environnement étant donné l'acuité des problèmes qui se posent de façon immédiate. Mais je dirais qu'un ministre de l'Environnement raisonnant dans ces termes risquerait de faire une grave erreur : ni moi-même, ni mes prédécesseurs n'avons raisonné de cette manière tant il est évident que nous ne construisons pas pour les six mois à venir, mais que nous tentons d'améliorer le visage de la France pour les vingt ou cent prochaines années. Les traits de la France dépendront de la nature, de l'environnement et du cadre de vie que nous léguerons à nos successeurs. Aucun ministre de l'Environnement ne peut donc ne se soucier que du court terme. Je voudrais vous citer deux exemples récents auxquels j'attache un prix particulier. D'une part, une étude d'ensemble est actuellement menée sur la politique

forestière française dont on sait bien que les résultats ne pourront être appréciés que d'ici une cinquantaine ou une centaine d'années. D'autre part, nous préparons différents livres et plans d'action concernant telle ou telle région, tel ou tel milieu : ainsi le livre blanc sur « l'eau en France » ou le « Plan bleu » en Méditerranée, dont on sait bien qu'ils ne porteront leurs fruits que dans une dizaine d'années.

Ceci m'amène à un autre type de réflexion : quelle place aura l'environnement dans les réflexions politiques, voire même au niveau des structures politiques, en l'an 2000 ?

Il y a deux possibilités à l'échéance de l'an 2000. Soit nous aurons tellement réussi à imprégner nos contemporains et leurs successeurs de la nécessité de prendre en compte les contraintes de l'environnement qu'un ministère spécifique chargé de traiter ces problèmes n'apparaîtra plus nécessaire. Ces préoccupations seront, tout naturellement, intégrées à l'ensemble des programmes et des projections politiques tout comme le sont actuellement les problèmes économiques ou sociaux. Ainsi, il ne viendrait aujourd'hui à l'esprit d'aucun responsable politique de préparer un budget sans prévoir son équilibre entre recettes et dépenses et ses conséquences économiques et sociales ! De même le souci de l'environnement devra-t-il

devenir une constante du raisonnement politique et économique. Une forme de notre réussite pourrait ainsi conduire à ce que le souci de l'environnement apparaisse spontanément à tous les niveaux et se traduise dans les programmes et les actions des ministères de l'an 2000, le ministère de l'Environnement cessant alors d'exister.

L'autre branche de l'alternative et que certains trouveront peut être souhaitable serait que le ministère chargé de l'Environnement se développe au contraire de façon considérable. En effet, il a pour objectif de répondre aux préoccupations immédiates des Français, touchant aussi bien leur cadre de vie que leur mode de vie et leur environ-

*Ministre de la Culture et de l'Environnement - Paris -
Propos recueillis par Gritti Haumont.



nement quotidien. Il constitue probablement le département ministériel le plus proche d'eux, celui qui doit donc répondre le plus rapidement à leurs sollicitations. Mais il constitue aussi celui qui contribue à façonner leur avenir, à faire comme je l'ai dit le visage de la France de demain. Aussi pourrait-il avoir à long terme une assise plus large et englober non seulement les organes de conception qu'il détient déjà mais aussi les outils et les structures d'action qui en découlent.

Comme vous le voyez, la marge des possibles est grande ; aussi ne me prononcerai-je pas sur ce que sera l'avenir ! J'observe cependant qu'en réunissant en un seul ministère Culture et Environnement, le Président de la République a voulu souligner cette idée d'unité du cadre de vie.

2000 : Il reste qu'il est difficile d'effectuer des prévisions dans la mesure où nos sociétés peuvent connaître plusieurs évolutions possibles.

M. d'O. : Les difficultés de toute prospective ont déjà été analysées à de nombreuses reprises, que ce soit à des niveaux nationaux ou à l'occasion de l'élaboration de macro-modèles mondiaux. Ceci me remet en mémoire une petite histoire : celle d'un père de famille s'étant attaché depuis six mois à observer le mouvement du soleil et qui, un jour, réunit ses enfants pour leur faire cette recommandation : « mes enfants, achetez sans tarder des bougies ; nous sommes le 21 décembre, j'ai observé que l'intensité du Soleil diminue tous les jours et, si mes calculs sont exacts, le 21 juin prochain, le soleil aura disparu... ».

Cet apologue simplet montre à l'évidence que la projection de tendances immédiates risque de conduire à des prévisions complètement fausses. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine de l'environnement où s'opèrent de véritables révolutions sans que l'on y prenne garde ; révolutions qui ont des conséquences essentielles à la fois sur nos comportements et sur notre cadre de vie. Je voudrais citer à titre d'exemples récents quelques « révolutions » ayant affecté nos comportements et notre environnement. Nous avons assisté depuis 15 ans à un développement considérable de produits ou de moyens nouveaux qui ont bouleversé nos conditions de vie. Ainsi, le remplacement du savon par les détergents a, d'une part, transformé les conditions de vie des ménages mais a eu également des effets très importants sur le milieu naturel que personne n'aurait pu prévoir il y a seulement une trentaine d'années. Il en va ainsi des automobiles qui ont transformé nos comportements mais aussi bouleversé l'urbanisme et la nature. Ce sera aussi le cas pour d'autres inventions que nous voyons apparaître aujourd'hui et dont nous ne connaissons pas les effets à long terme.

On a déjà beaucoup dit et écrit sur la rapidité croissante du passage d'une invention à son application et à son développement industriel. C'est dire que le futur est de plus en plus entre nos mains.

Nous ne savons pas actuellement à quoi la moitié du revenu futur de notre société sera employé en l'an 2000. Ceci peut nous conduire à penser qu'il existe une très grande marge de manœuvre en ce qui concerne l'emploi du revenu national futur et donc nous inciter à tenter de promouvoir son emploi, non seulement pour la satisfaction des besoins individuels mais pour la satisfaction des besoins collectifs et l'amélioration de notre cadre de vie.

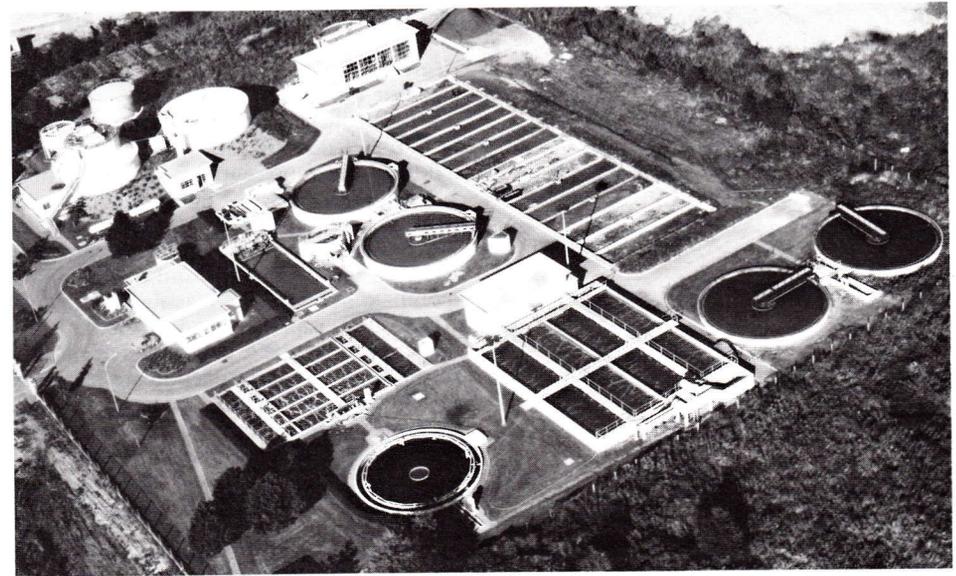
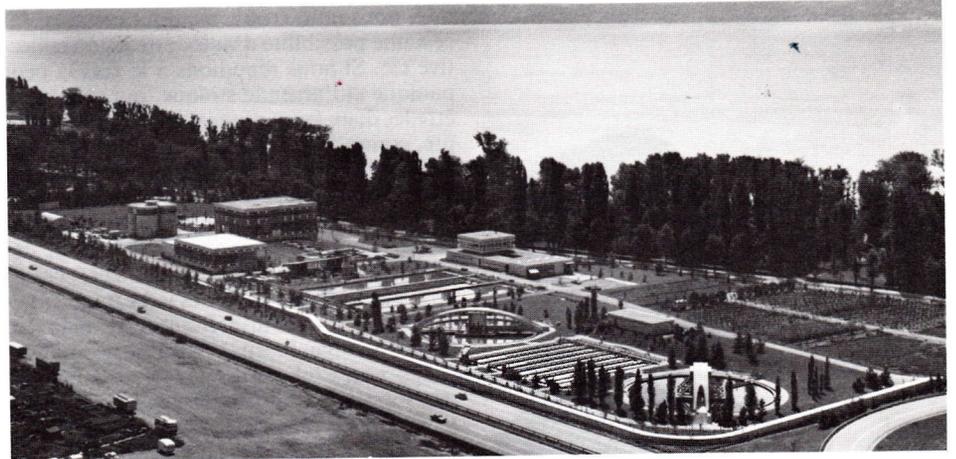
Aussi la politique de l'environnement et sa projection dans l'avenir ne procède pas seulement d'une simple prolongation de tendances. C'est surtout une affaire de volonté quotidienne puisque aussi bien les évolutions se font avec une telle rapidité qu'elles exigent des décisions aussi rapides que délibérées.

2000 : Existe-t-il aujourd'hui une coopération internationale qui permette de prendre en compte les aspects prospectifs des problèmes d'environnement ?

M. d'O. : Cette question recouvre en fait plusieurs aspects : en premier lieu, on peut se demander si les états coopèrent en matière d'environnement... La réponse est oui : cette coopération existe parce qu'elle est indispensable. Il est impossible à un pays

de promouvoir une législation relative à l'environnement, c'est-à-dire qui ménage les ressources naturelles dont il dispose et contraigne ainsi l'activité et l'industrie de ses ressortissants, si parallèlement les pays qui l'entourent n'acceptent pas des contraintes non pas identiques mais analogues. Les échanges entre les pays sont de nos jours tels que les distorsions de concurrence qui se manifesteraient à la suite de différences dans les réglementations à propos d'environnement risqueraient de ruiner les pays qui refuseraient cette coopération.

Cette coopération est-elle suffisante ? Pour ma part, je ne le pense pas mais elle doit, je le souhaite et j'y porte mes efforts, s'accroître dans l'avenir. Je souhaite qu'elle se développe dans le sens d'une protection



Stations d'épuration de l'eau à Lausanne-Suisse (photo du haut) et à Beauvais-France.

croissante de l'environnement et non pas dans le sens qui ramènerait les différentes réglementations à leur plus petit commun dénominateur, c'est-à-dire à peu de chose.

En second lieu, cette coopération concerne le moyen et le long terme : elle me paraît plus nécessaire encore si l'on veut préserver l'avenir. Le seul tableau, non pas optimiste mais réaliste et acceptable de ce que sera notre monde dans vingt ou trente ans, suppose que la nature et l'environnement soient de plus en plus protégés sur notre planète. Ce tableau d'avenir dépend de deux paramètres principaux : le premier de ces paramètres est l'inflexion qui devra être donnée à nos modèles de sociétés, et qui conduira à ménager nos ressources naturelles, notre espace et notre temps. Il me paraît donc nécessaire que les différents pays acceptent ce changement d'attitude.

Le deuxième paramètre est celui de la croissance démographique, c'est-à-dire de la pression que l'espèce humaine exerce sur la planète Terre. Il ne suffit pas que chacun d'entre nous ou que chaque pays modifie son comportement envers l'environnement. Encore faut-il que la pression démographique globale reste supportable, sous peine de nous voir tous conduits à un appauvrissement collectif.

Ce sont là deux vastes et difficiles problèmes dont le monde ne prend conscience que depuis moins de dix ans.